



## REGLEMENT INTERIEUR DU FESTIVAL

### Conditions d'inscription

Pour s'inscrire, les participants doivent :

1. Remplir la fiche d'inscription en ligne via le lien ci-dessous  
[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe6tgo09JIPLRq30qmtJBEaC68t9A9wZm5LoUt-0drFDSpaAA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe6tgo09JIPLRq30qmtJBEaC68t9A9wZm5LoUt-0drFDSpaAA/viewform?usp=sf_link)
2. Retourner par mail le présent document complété, signé et daté
3. Régler le montant de la cotisation des formations. L'inscription est considérée comme effective à la réception du paiement.

Les inscriptions sont traitées par ordre des arrivées. Si une formation est complète, le participant sera averti qu'il est placé sur liste d'attente.

### Planning des formations

Le planning des formations est disponible sur le site internet du festival [www.lesrencontresdedanseairienne.com](http://www.lesrencontresdedanseairienne.com) dans la rubrique « Planning ».

L'organisateur se réserve le droit de modifier le déroulement du stage et de réorganiser certains cours en fonction des niveaux des participants, mais aussi d'évaluer avec l'enseignant le niveau d'un élève pour le réorienter si nécessaire.

### Modalités de paiement

Le paiement pourra s'effectuer en ligne via Paypal, par virement bancaire ou par chèque envoyé par la poste.

Pour les participants bénéficiant d'un financement OPCO, un chèque de caution sera demandé à votre employeur.

### Conditions d'annulation

Aucun remboursement ne pourra être effectué en dehors des situations ci-dessous :

#### Annulation du fait de l'association

L'association se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant. Dans le cas où une activité de remplacement équivalente ne pourrait être proposé, l'association procédera au remboursement de l'activité dans son intégralité.

#### Annulation en lien avec la crise sanitaire du covid19

Dans le cas d'une impossibilité d'organiser le festival en raison de décisions ultérieures ou actuelles des autorités administratives (gouvernement, préfecture, mairie...) à savoir :

- les restrictions de circulation (indisponibilité des transports aériens, ferroviaires ou autocars...)
- les fermetures administratives de lieux, indisponibilités des lieux d'hébergement
- les mesures de confinement ou de limitation des rassemblements du public
- ou toute mesure ne permettant pas d'exécuter normalement le festival

L'association procédera au remboursement des formations auprès des inscrits à l'exception d'une somme forfaitaire de 30€ (trente euros) qui couvre les frais de dossier. Néanmoins, pour les festivaliers qui le souhaite il sera possible de faire une donation complémentaire à ces frais de dossier.

### Annulation du fait de l'inscrit

L'inscrit pourra solliciter le remboursement des activités sélectionnées au plus tard 1 mois et demi avant le premier jour du festival, soit au plus tard le 6 juin 2021 à minuit. L'association procédera au remboursement des activités auprès des inscrits à l'exception d'une somme forfaitaire de 50€ (cinquante euros) qui couvre les frais de dossier des inscrits et les frais d'annulation. Passé cette date du 6 juin 2021, les sommes versées ne seront pas remboursables.

En dehors de ces situations, les demandes de remboursements du fait du participants ne pourront aboutir. Cependant, nous sommes ouverts à étudier chaque situation au cas par cas pour vous apporter une réponse spécifique quant au remboursement. Vous pouvez nous contacter par mail à ce sujet.

## Accident

En s'inscrivant via la fiche d'inscription en ligne, l'inscrit donne son accord pour le transport de sa personne ou de son enfant à l'hôpital le plus proche en cas d'accident. Il accorde également son accord pour que l'hôpital puisse entreprendre tous les actes médicaux nécessaire à son état de santé ou à celui de son enfant.

La responsabilité de l'organisateur du festival et celle des professeurs intervenants, ne pourra en aucun cas être engagée en cas de préjudice matériel ou corporel subi par le participant et ce, pendant les formations ainsi que pendant tous leurs déplacements en dehors du festival.

La personne participant aux formations s'engage à remplir une fiche de décharge de santé confirmant leur bon état de santé et leur aptitude pour prendre part aux activités du festival (merci de remplir la dernière page de ce document)

## Droits à l'image

En s'inscrivant au festival, le participant, ou son enfant :

- Accepte de participer aux clichés photos et vidéos durant les 11èmes Rencontres de Danse Aérienne qui ont lieu à La Volière (Saint-Nazaire) du 18 au 30 juillet 2021
- Autorise, L'ASSOCIATION LRDA à diffuser, en tout ou en partie, sans limites de territoire ou de durée, les images ou enregistrements réalisés dans le cadre du festival pour la promotion du festival

Cette autorisation comprend notamment le droit de reproduire et de communiquer ce matériel au public, par diffusion télévisuelle, par internet (site, réseaux sociaux...) et dans la presse.

Un affichage mentionnant les prises de vues potentielles sera mis en place sur site, avant chaque prise de vues, les participants seront prévenus de façon orale et pourront ainsi se sortir du champ des prises de vues s'il le souhaite.

Les photos et vidéos sont interdites pendant les formations, par respect pour le professeur, nous vous demandons de ne pas prendre de photos sans en avoir préalablement discuté avec lui.

Les photos et vidéos sont aussi interdites pendant les présentations d'élèves et les spectacles professionnels, dans le souci du respect du travail des artistes, nous vous demandons de respecter cette règle. Nous souhaitons vous rappeler qu'en tant qu'organisateur, les Rencontres de Danse Aérienne sont propriétaires des images et vidéos qui pourraient être faites lors des représentations. Aucune vidéo d'un artiste ne peut donc se faire sans une autorisation, il conviendra d'en discuter avec l'équipe pour une demande spécifique.

## Respect des autres et du matériel

Aucune discrimination, de quelque ordre qu'elle soit ne sera admise au sein du festival, la priorité étant le respect de l'autre dans son intégralité.

La consommation d'alcool, de tabac (et autres substances) est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement du festival.

Chaque participant doit se conformer à une utilisation rationnelle du lieu et des équipements à disposition pendant ses activités. Ceux-ci ne doivent être utilisés qu'à l'usage exclusif pour lequel ils sont prévus.

Tout contrevenant sera exclu des activités en question. Le matériel qui aura été détérioré à cause d'un usage volontairement inadapté sera facturé au contrevenant selon les tarifs en vigueur dans le commerce et le degré d'usure préalable.

## Objets de valeur

L'association n'est pas responsable en cas de perte ou de vol d'objets personnels laissés dans les locaux. Nous vous invitons à ne pas apporter d'objets sensibles et à veiller à vos effets personnels.

## Assurance

L'inscription au festival comprend une adhésion à l'association LRDA qui inclut une assurance à la MAIF qui couvre les stagiaires pendant les formations au sein de l'établissement La Volière à Saint Nazaire.

Il appartient à chaque participant, pour avoir accès au stage, d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle couvrant les dommages qu'il ou qu'elle pourrait occasionner à des tierces personnes ou aux installations.

## Protocole sanitaire

Quelques jours avant le début du festival, l'organisateur transmettra par mail au participant une copie du protocole sanitaire en vigueur en lien avec la pandémie de covid19. Ce protocole sanitaire s'appliquera à tous les participants au festival sans exception.

## Demande d'informations

Pour toutes demandes en lien avec votre inscription vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : [inscriptions@lesrencontresdedanseairienne.com](mailto:inscriptions@lesrencontresdedanseairienne.com) ou par téléphone au +336 43 34 84 13

**Merci de nous retourner ce document complété et signé par mail à [inscriptions@lesrencontresdedanseairienne.com](mailto:inscriptions@lesrencontresdedanseairienne.com)**

### ACCORD REGLEMENT INTERIEUR & DECHARGE DE SANTE

Je soussigné(e), .....  
(Nom & prénom du participant)

Si mineur, nom et prénom du responsable légal(e) de l'enfant : .....

Autorise ma personne ou celle de mon enfant à participer aux activités de la 11<sup>ème</sup> édition du festival Les Rencontres de Danse Aérienne

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du festival Les Rencontres de Danse Aérienne, que je m'engage ou que mon enfant s'engage à respecter dans son intégralité.

Certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activités physiques de ma personne ou de mon enfant. J'atteste que moi et/ou mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale/chirurgicale, ni n'avoir eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indications à la pratique d'activités physiques.

J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient causés à ma personne ou à celle de mon enfant.

Je m'engage à signaler au responsable de l'association toute modification de l'état de santé de moi-même ou de mon enfant, susceptible d'infirmer cette attestation.

Pour faire valoir ce que de droit ..... Date .....

Signature du participant ou du représentant légal